

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 429**18 mars 2002****SOMMAIRE**

Alron S.A.H., Luxembourg	20591	Exton Holding S.A., Luxembourg	20555
Anastasia Holding, S.à r.l., Luxembourg	20588	Exton Holding S.A., Luxembourg	20555
Anastasia Holding, S.à r.l., Luxembourg	20588	F.A.R.O., Foncière d'Administration, de Réalisation et d'Organisation S.A.H., Luxembourg	20558
Anthos Immobilière HT S.A., Luxembourg	20590	F.A.R.O., Foncière d'Administration, de Réalisation et d'Organisation S.A.H., Luxembourg	20558
B2R S.A., Luxembourg	20572	Finance Investissement Participations S.A., Luxembourg	20556
B2R S.A., Luxembourg	20572	Financial Ridge S.A., Luxembourg	20573
(Georges) Beaumont Invest, S.à r.l., Luxembourg	20554	Financière d'Oblomov S.A.H., Luxembourg	20565
(Marc) Blondeau (Luxembourg) S.A., Luxembourg	20579	France Luxembourg Invest Advisory Holding S.A., Luxembourg	20575
(Marc) Blondeau (Luxembourg) S.A., Luxembourg	20579	France Luxembourg Invest Advisory Holding S.A., Luxembourg	20575
Blue Sky Financial S.A., Luxembourg	20560	France Luxembourg Invest Sicav, Luxembourg	20546
Blue Sky Financial S.A., Luxembourg	20561	France Luxembourg Invest Sicav, Luxembourg	20546
Bypar, S.à r.l., Luxembourg	20566	Freud S.A., Luxembourg	20589
Castell Concept, Sicav, Luxembourg	20589	Fundland S.A., Luxembourg	20582
Celan Holding S.A., Luxembourg	20557	Galvalange, S.à r.l., Dudelange	20568
Celan Holding S.A., Luxembourg	20558	Galvalange, S.à r.l., Dudelange	20568
Chapiteau 2000 S.A., Luxembourg	20587	Geralux, S.à r.l., Luxembourg	20576
Chapiteau 2000 S.A., Luxembourg	20587	Ginger Investissements S.A., Luxembourg	20564
Chapiteau 2000 S.A., Luxembourg	20587	Hartwell S.A., Luxembourg	20572
City Electric, S.à r.l., Luxembourg	20562	Hoffmann-Thill Léon, S.à r.l., Mersch	20578
City Electric, S.à r.l., Luxembourg	20562	Hoffmann-Thill Marisca, S.à r.l., Mersch	20575
Club House Kirchberg S.A., Luxembourg	20563	Hoffmann-Thill Topaze, S.à r.l., Mersch	20576
Club House Kirchberg S.A., Luxembourg	20563	Hotilux S.A., Mersch	20574
Cobat, S.à r.l., Wasserbillig	20585	I.B.S., Invest Basse-Sambre S.A.H., Luxembourg	20590
Comed S.A., Luxembourg	20592	I.B.S., Invest Basse-Sambre S.A.H., Luxembourg	20590
Comed S.A., Luxembourg	20592	IN.FI.CHIM. Initiatives Financières Chimiques S.A., Luxembourg	20547
Comed S.A., Luxembourg	20592	IN.FI.CHIM. Initiatives Financières Chimiques S.A., Luxembourg	20547
Data Graphic S.A., Luxembourg	20558	Interconti Holdings S.A., Luxembourg	20588
Data Graphic S.A., Luxembourg	20559	Interconti Holdings S.A., Luxembourg	20588
Edutoy Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	20553	Interconti Holdings S.A., Luxembourg	20588
EHT S.A., Luxembourg	20583	Interconti Holdings S.A., Luxembourg	20589
Esmond Holding S.A., Luxembourg	20556	Interval S.A.H., Luxembourg	20580
Esmond Holding S.A., Luxembourg	20556		
European Closures Group S.A., Luxembourg	20577		
European Closures Group S.A., Luxembourg	20577		
Eves S.A.H., Luxembourg	20580		
Exton Holding S.A., Luxembourg	20555		

Kundera S.A.H., Luxembourg	20571	Ninive Holding S.A., Luxembourg	20554
La Speranza, S.à r.l., Luxembourg	20550	Ninive Holding S.A., Luxembourg	20554
Lawrence of Arabia S.A., Luxembourg	20586	Nutraceutical Research S.A., Luxembourg	20561
Lawrence of Arabia S.A., Luxembourg	20586	Orco Holding S.A., Luxembourg	20585
Lawrence of Arabia S.A., Luxembourg	20586	Orco Holding S.A., Luxembourg	20585
Linalux S.A.H., Luxembourg	20571	Orco Holding S.A., Luxembourg	20586
Lobisk S.A., Luxembourg	20559	Pfizer Luxco Production, S.à r.l., Luxembourg	20582
Lobisk S.A., Luxembourg	20559	Quixline.Com S.A., Luxembourg	20556
Lor Security, S.à r.l., Bertrange	20584	Rocagest S.A.H., Luxembourg	20582
Lotharingen Finanz A.G., Luxembourg	20570	Rocha, S.à r.l., Diekirch	20548
Lucilinburhuc (LBH), Luxembourg	20548	Secure Imprime S.A., Sprinkange	20552
Ludilaur S.A., Bertrange	20580	Secure Imprime S.A., Sprinkange	20552
Ludilaur S.A., Bertrange	20581	Secure Imprime S.A., Sprinkange	20552
Lumasa S.A.H., Luxembourg	20579	Secure Imprime S.A., Sprinkange	20553
Luximmo Beteiligung und Grundbesitz AG, Luxembourg	20568	Selet S.A., Luxembourg	20576
Luximmo Beteiligung und Grundbesitz AG, Luxembourg	20568	Servimmo, S.à r.l., Luxembourg	20573
Magnolia S.A., Luxembourg	20569	Servimmo, S.à r.l., Luxembourg	20573
Magnolia S.A., Luxembourg	20569	Shandon Promotions Ltd, Folkestone	20583
Magnolia S.A., Luxembourg	20569	Shirley Holding S.A., Luxembourg	20557
Magnolia S.A., Luxembourg	20569	Shirley Holding S.A., Luxembourg	20557
Magnolia S.A., Luxembourg	20569	Siberel Holding S.A., Luxembourg	20574
Mebro Corporation S.A.H., Luxembourg	20570	Sport Team S.A., Schifflange	20553
Mebro Corporation S.A.H., Luxembourg	20570	Swap Enhanced Asset Linked Securities S.A., Luxembourg	20578
Messageries du Livre, S.à r.l., Luxembourg	20550	Taura S.A., Luxembourg	20577
Messageries du Livre, S.à r.l., Luxembourg	20550	UHR S.A., Luxembourg	20584
Milan E-Venture S.A., Luxembourg	20547	Wernest Luxembourg S.A.	20571
MPK Shop, S.à r.l., Luxembourg	20551	Wernest Luxembourg S.A., Luxembourg	20571
MPK Shop, S.à r.l., Luxembourg	20551	Worthington Cylinders, GmbH, Kleinbettingen	20578

FRANCE LUXEMBOURG INVEST SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 31.583.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 75, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FRANCE LUXEMBOURG INVEST SICAV

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(77030/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 31.583.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 septembre 2001

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'Assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs sortants, Messieurs Jacques Betti, Pierre Filliger, Jean-Claude Finck, Lucien Miara, Roger Reynaud et Roger Scemama. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2002.

L'Assemblée constate que le mandat du Réviseur d'Entreprises a été fixé à un an c'est à dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'Entreprise DELOITTE & TOUCHE pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2002.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 75, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77031/012/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

IN.FI.CHIM. INITIATIVES FINANCIERES CHIMIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 45.381.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

M. Schaeffer / G. Ferrario

Administrateur / Administrateur

(76918/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

IN.FI.CHIM. INITIATIVES FINANCIERES CHIMIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 45.381.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 octobre 2001 que suite aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, l'assemblée a converti le capital social de la société de francs luxembourgeois en Euros et ceci avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

Par application du taux de conversion de 1,- =40,3399 LUF, le capital social de LUF 1.250.000,- est ainsi converti en 30.986,69.

La valeur nominale des actions est supprimée.

En conséquence, les premier et troisième alinéas de l'article 5 des statuts sont modifiés et auront la teneur suivante avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001:

1^{er} alinéa:

«Le capital social souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

3^{ème} alinéa:

«Le capital autorisé est fixé à deux cent quarante-huit mille Euros (248.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale»

Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76919/535/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MILAN E-VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 78.478.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration tenu en date du 20 novembre 2001 que:

1) Monsieur Jean-Marie Wohl, ayant présenté sa démission de son mandat d'administrateur, le Conseil d'Administration décide de coopter aux fonctions d'administrateur de la société Maître Cécile Hestin, avocat, demeurant à Luxembourg.

2) Le siège social de la société a été transféré de L-2520 Luxembourg, 21-25 allée Scheffer à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2001, vol. 560, fol. 65, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76938/793/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

LUCILINBURHUC (LBH).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.242.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2001, vol. 560, fol. 44, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Signature.

(76924/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

ROCHA, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9216 Diekirch, 25, rue de la Croix.

STATUTEN

Im Jahre zweitausend eins, den sechszwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach,

Ist erschienen:

Herr Sergio Emidio Da Silva Rocha, Heizungsinstallateur-Meister, wohnhaft in 9240 Diekirch, 34A, Grand-Rue.
Welcher Komparsent den instrumentierenden Notar ersuchte, folgende Gesellschaftsgründung zu beurkunden:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung ROCHA, S.à r.l.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Diekirch.

Er kann durch eine Entscheidung des oder der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Die Gesellschaft hat zum Zweck:

I) den Verkauf, die Montage, die Wartung und die Reparatur von folgenden Installationen:

- Gas und Wasser, Abgas und Abwasser,
- Heizung, Lüftung, Klimatisierung, Kälte,
- Öfen, Kamine und andere Verbrennungsarten,
- Gasmeldung, Brandmeldung und -Schutz,
- Alternative Energieversorgung,
- Regelung und Steuerung vorgenannter Installationen;

II) der Handel mit:

- mobilen und immobilien Gütern die zur Geschäftsentwicklung benötigt werden,
- allen nötigen Produkten und Ersatzteilen für vorgenannte Geschäftszwecke,
- allen Betriebsmitteln für Installationen (inklusive aller Brenn- und Schmierstoffe);

III) Dienstleistungen in:

- allen genannten Geschäftszweigen,
- Energie- und Kostenberatung,
- Anlagenplanung und Baustellenabwicklung.

Die Gesellschaft kann ihren Gesellschaftszweck direkt oder indirekt, im eigenen Namen oder für Rechnung Dritter, allein oder in Vereinigung mit anderen Personen, verfolgen und jede Transaktion tätigen, die diesen Gesellschaftszweck oder denjenigen der Gesellschaften in denen sie eine Beteiligung hält, fördert.

Im allgemeinen kann die Gesellschaft sämtliche kaufmännische, finanzielle, mobiliare oder immobiliare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzwecks der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend fünf hundert Euro (12.500,-) aufgeteilt in ein hundert (100) Anteile von je ein hundert fünfzig Euro (125,-), welche integral übernommen wurden durch Herrn Sergio Emidio Da Silva Rocha, Heizungsinstallateur-Meister, wohnhaft in 9240 Diekirch, 34A, Grand-Rue.

Alle Anteile wurden voll eingezahlt, sodass der Betrag von zwölf tausendfünfhundert Euro (12.500,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Art. 7. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Bei den Übertragungen sind die Bestimmungen von Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches einzuhalten.

Titel III. Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 18. September 1933 sowie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

Art. 9. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wie viel Anteile er hat. Er kann soviel Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmäßig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 10. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endigt am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äussern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 13. Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder einem der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 15. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endigt am 31. Dezember 2001.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlaß ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr dreissig tausend Franken (30.000,-).

Zwecks Berechnung der Fiskalgebühren wird das Gesellschaftskapital abgeschätzt auf fünf hundert vier tausend zwei hundert neunundvierzig Luxemburger Franken (504.249,- LUF).

Erklärung

Der Kompotent erklärt, daß der unterfertigte Notar ihm Kenntnis gegeben hat davon, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der Handelsermächtigung ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

Generalversammlung

Sofort nach der Gründung, hat der alleinige Gesellschafter, folgende Beschlüsse gefasst :

a) zum Geschäftsführer der Gesellschaft für eine unbestimmte Dauer wird ernannt :

Herr Sergio Emidio Da Silva Rocha, Heizungsinstallateur-Meister, wohnhaft in 9240 Diekirch, 34A, Grand-Rue.

Die Gesellschaft wird durch die Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers rechtskräftig vertreten.

b) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9216 Diekirch, 25, rue de la Croix.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Kompotenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: S. Da Silva Rocha, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 26 novembre 2001, vol. 352, fol. 56, case 8. – Reçu 5.042 francs.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung auf Begehr, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Echternach, den 28. November 2001

H. Beck.

(93469/201/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 2001.

LA SPERANZA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 77.560.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

(76781/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 60.000.000,-.

Siège social: L-1020 Luxembourg, 5, rue F.G. Raiffeisen.

R. C. Luxembourg B 53.763.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés tenue en date du 2 juillet 2001 que:

A la suite de la démission de M. Walter Walsler en tant que membre du conseil de gérance, les membres suivants ont été élus et forment le nouveau conseil de gérance pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle:

- Jacques Funk, demeurant à 79, rue des Champs, L-8053 Bertrange
- Reto Hartmann, demeurant à Himmelrainweg 22, CH-4450 Sissach
- Peter Rutishauser, demeurant à Eggwiesstr. 43, CH-8332 Russikon
- Beat Frey, demeurant à Dreiligasse 35e, CH-3622 Homberg

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Pour MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2001, vol. 560, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76779/260/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 60.000.000,-.

Siège social: L-1020 Luxembourg, 5, rue F.G. Raiffeisen.

R. C. Luxembourg B 53.763.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil de gérance tenu le 19 décembre 2000 que:

(1) Monsieur Dieter Eixler a été nommé avec effet au 1^{er} janvier 2001 au poste de directeur général avec les pouvoirs pour exercer la gestion journalière des affaires de la société et la représentation de la société lors de la conduite des affaires.

(2) a) Tout contrat, toute convention plus généralement tout engagement quelconque portant sur un investissement supérieur à 625.000,- LUF doit nécessairement porter la double signature.

b) Pour les virements, paiements bancaires ou tous transferts financiers généralement quelconques, une double signature est obligatoire.

c) Monsieur Dieter Eixler déterminera pour les points a) et b) les personnes habilitées à signer conjointement par un règlement de signature qui doit être approuvé par la signature d'un membre du conseil de gérance.

Suivant règlement de signature pris par Monsieur Dieter Eixler, les modalités de signature sont les suivantes:

1. Pour les noms suivants, une double signature apposée sur tout virement, c'est-à-dire une signature du groupe A et une signature du groupe B dans l'ordre hiérarchique indiqué est requise dans l'ordre hiérarchique indiqué:

Groupe A	Groupe B	Limite
(1) Ley C.	(1) Eixler D.	625.000,- LUF
(2) Hannes B.	(2) Huberty H.	
(3) Everling JF	(3) Vacchiani MF	

2. Une double signature de M. Dieter Eixler, M. Henri Huberty et Mme Marie-France Vacchiani est obligatoire pour tous les virements au-delà de la limite de 625.000,- LUF et jusqu'au montant de 3.000.000,- LUF. Pour tous les montants supérieurs à 3.000.000,- LUF, la signature de M. Dieter Eixler est obligatoire conjointement avec celle de M. Henri Huberty ou Mme Marie-France Vacchiani.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Pour MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l.

D. Eixler

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2001, vol. 560, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76780/260/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MPK SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 120.000.000,-.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 54.532.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil de gérance tenu le 19 décembre 2000 que:

(1) Monsieur Dieter Eixler a été nommé avec effet au 1^{er} janvier 2001 au poste de directeur général avec les pouvoirs pour exercer la gestion journalière des affaires de la société et la représentation de la société lors de la conduite des affaires.

(2) a) Tout contrat, toute convention plus généralement tout engagement quelconque portant sur un investissement supérieur à 625.000,- LUF doit nécessairement porter la double signature.

b) Pour les virements, paiements bancaires ou tous transferts financiers généralement quelconques, une double signature est obligatoire.

c) Monsieur Dieter Eixler déterminera pour les points a) et b) les personnes habilitées à signer conjointement par un règlement de signature qui doit être approuvé par la signature d'un membre du conseil de gérance.

Suivant règlement de signature pris par Monsieur Dieter Eixler, les modalités de signature sont les suivantes:

1. Pour les noms suivants, une double signature apposée sur tout virement c'est-à-dire une signature du groupe A et une signature du groupe B dans l'ordre hiérarchique indiqué est requise dans l'ordre hiérarchique indiqué:

Groupe A	Groupe B	Limite
(1) Leicht P.	(1) Eixler D.	625.000,- LUF
(2) Mannes M.	(2) Huberty Henri	
	(3) Vacchiani MF	

2. Une double signature de M. Dieter Eixler, M. Henri Huberty et Mme Marie-France Vacchiani est obligatoire pour tous les virements au-delà de la limite de 625.000,- LUF et jusqu'au montant de 3.000.000,- LUF. Pour tous les montants supérieurs à 3.000.000,- LUF, la signature de M. Dieter Eixler est obligatoire conjointement avec celle de M. Henri Huberty ou Mme Marie-France Vacchiani.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Pour MPK SHOP, S.à r.l.

D. Eixler

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2001, vol. 560, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76778/260/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MPK SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 120.000.000,-.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 54.532.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés tenue en date du 2 juillet 2001 que:

A la suite de la démission de M. Walter Walsen en tant que membre du conseil de gérance, les membres suivants ont été élus et forment le nouveau conseil de gérance pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle:

- Jacques Funck, demeurant à 79, rue des Champs, L-8053 Bertrange
- Reto Hartmann, demeurant à Himmelrainweg 22, CH-4450 Sissach
- Peter Rutishauser, demeurant à Eggwiesstr. 43, Ch-8832 Russikon
- Beat Frey, demeurant à Dreiligasse 35e, CH-3622 Homberg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Pour MPK SHOP, S.à r.l.

D. Eixler

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2001, vol. 560, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76782/260/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SECURE IMPRIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4994 Sprinkange, 25, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 60.310.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Extrait de l'assemblée générale du 7 septembre 2001:

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE:

Résultats reportés: -831.309

Suite aux démissions des administrateurs et du commissaire aux comptes, auxquels décharge pleine et entière a été accordée, sont nommés administrateurs:

- Nico Castiglia, Luxembourg;
- Johnny Klensch, Luxembourg;
- Hans-Detlef Nimtz, Gindorf (Germany);

et commissaire aux comptes:

Jean Claude Strottner, Esch-sur-Alzette;

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

(76783/592/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SECURE IMPRIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4994 Sprinkange, 25, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 60.310.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Extrait de l'assemblée générale du 7 septembre 2001:

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE:

Résultats reportés: -179.782

Décharge pleine et entière est donnée au conseil d'administration ainsi qu'au commissaire aux comptes.

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

(76784/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SECURE IMPRIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4994 Sprinkange, 25, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 60.310.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Extrait de l'assemblée générale du 7 septembre 2001

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE:

Résultats reportés: -233.409

Décharge pleine et entière est donnée au conseil d'administration ainsi qu'au commissaire aux comptes.
Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 1999.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.
(76785/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SECURE IMPRIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4994 Sprinkange, 25, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 60.310.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Extrait de l'assemblée générale du 7 septembre 2001

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE:

Résultats reportés: -162.094

Décharge pleine et entière est donnée au conseil d'administration ainsi qu'au commissaire aux comptes.
Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

(76789/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SPORT TEAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3850 Schiffflange, 33, avenue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 64.302.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Extrait de l'assemblée générale du 20 août 2001:

AFFECTATION DU RÉSULTAT:

Résultat reporté (381.073)LUF

Composition du conseil d'administration

Mme Sonja Bock-Jucken, administrateur de sociétés, demeurant à Schiffflange;
M Jean Jucken, employé privé, demeurant à Hautcharage;
M Nico Bock, ouvrier, demeurant à Schiffflange.

Commissaire aux comptes

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, société à responsabilité limitée, avec siège à Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile

Experts Comptables & Fiscaux

Réviseurs d'Entreprises

(76786/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

EDUTOY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 49.730.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Experts Comptables et Fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signature

(76787/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

NINIVE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 74.936.

—
Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 85, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

(76790/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

NINIVE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 74.936.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg, le 29 novembre 2001, que l'assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance en date du 14 septembre 2001 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les administrateurs et le commissaire aux comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté

- Monsieur Maurizio Cottella, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté

- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2002.

L'assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEIL S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de commissaire aux comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2002.

Cinquième résolution

L'assemblée, après avoir pris acte que la perte totale au 30 juin 2001 s'élevant à EUR 2.847.263,95 dépasse la moitié du capital, décide, conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, de poursuivre les activités de la société, malgré les pertes importantes.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

NINIVE HOLDING S.A.

S. Vandì / M. Cottella

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 85, case 7. — Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76796/043/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

GEORGES BEAUMONT INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 16, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 38.016.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Experts Comptables et Fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signature

(76788/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

EXTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 75.715.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement, qui s'est tenue le 23 octobre 2001

A l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement, de l'unique actionnaire de EXTON HOLDING S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de révoquer M. Nikola Dodevski, ayant son domicile à Stiunaumov 22, Skopje, Macédonie de sa fonction d'administrateur et ce avec effet immédiat;
- de donner décharge à l'administrateur pour l'exercice de son mandat jusqu'à la révocation;
- de nommer CMS MANAGEMENT SERVICES S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société.

Luxembourg, le 23 octobre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

CMS MANAGEMENT SERVICES S.A. hereby informs you that they accept the appointment as a director of your company with immediate effect.

October 23, 2001.

CMS MANAGEMENT SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76926/710/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

EXTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 75.715.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(76931/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

EXTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 75.715.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'unique Actionnaire qui s'est tenue le 28 novembre 2001

A l'assemblée générale ordinaire de l'unique actionnaire de EXTON HOLDING S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Report à nouveau de la perte de	EUR	12.345,90
---	-----	-----------

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76932/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

FINANCE INVESTISSEMENT PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.395.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 20 novembre 2001 à 11.00 heures*

L'assemblée accepte la démission des sociétés SOVEMAR LTD et DOVER VENTURES INC du poste d'administrateur et la nomination de Monsieur Eddy Sauer et de la société EURO GEST COMPTA, S.à r.l. à ce même poste.

L'assemblée accepte le transfert des 20 actions de la société DOVER VENTURES INC à Monsieur Eddy Sauer.

L'assemblée accepte la démission de la société EURO GEST COMPTA, S.à r.l., du poste de commissaire aux comptes et la nomination de la société DOVER VENTURES INC à ce même poste.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 80, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(76970/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

QUIXLINE.COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 75.566.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2001, vol. 560, fol. 44, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Signature.

(76925/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

ESMOND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 73.845.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A..

(76929/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

ESMOND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 73.845.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'unique actionnaire qui s'est tenue le 28 novembre 2001

A l'assemblée générale ordinaire de l'unique actionnaire de ESMOND HOLDING S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 30 novembre 2000;
- d'approuver le bilan et le comptes de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Perte à reporter	EUR	6.077,91
--------------------------	-----	----------

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76930/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SHIRLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 75.054.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001. CITCO (LUXEMBOURG) S.A..
(76927/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SHIRLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 75.054.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'unique actionnaire qui s'est tenue le 28 novembre 2001

A l'assemblée générale ordinaire de l'unique actionnaire de SHIRLEY HOLDING S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Report à nouveau de la perte de EUR 8.547,02

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76928/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

CELAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 74.244.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations s'y rapportant, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 81, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(76941/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

CELAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 74.244.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 18 mai 2001

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour;

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005;

4. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression actuelle du capital social, du capital autorisé et de tous les autres montants figurant dans les statuts, de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de change égal à 40,3399 LUF pour 1,- EUR;

5. L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de 532,38 EUR pour le porter de son montant actuel de 1.239.467,62 EUR à 1.240.000,- EUR par incorporation des bénéfices reportés;

6. L'Assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million deux cent quarante mille euros (1.240.000,- EUR) représenté par cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale (...);»

7. L'Assemblée décide que les résolutions qui précèdent concernant la conversion du capital social en euros produiront leurs effets comptables et fiscaux rétroactivement au 1^{er} janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 81, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76942/565/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

CELAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 74.244.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(76943/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

**F.A.R.O., FONCIERE D'ADMINISTRATION, DE REALISATION ET D'ORGANISATION S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 41.523.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations s'y rapportant, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 81, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(76944/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

**F.A.R.O., FONCIERE D'ADMINISTRATION, DE REALISATION ET D'ORGANISATION S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 41.523.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 17 avril 2001

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour;

4. L'Assemblée nomme pour un terme de six ans M. Christophe Blondeau, M. Nour-Edin Nijar et M. Rodney Haigh Administrateurs, et la société HRT REVISIONS, S.à r.l., Commissaire aux Comptes.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2007;

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 81, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76945/565/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

DATA GRAPHIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 42.166.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 25 juillet 2001, à 15.00 heures

Décisions

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2000.

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2000.

L'exercice clôture avec une perte de LUF 871.086,-

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

- Report de la perte sur exercices suivants: LUF 871.086,-

- conformément à l'art. 100 de la loi du 10 août 1915, l'assemblée générale ordinaire décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la société et de continuer l'activité de celle-ci nonobstant les pertes cumulées importantes qu'elle a subies au 31 décembre 2000.

- de donner décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76962/751/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

DATA GRAPHIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 42.166.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Signature

Un mandataire

(76963/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

LOBISK, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 52.669.

—
Le bilan et l'annexe au 31 octobre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 81, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(76946/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

LOBISK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 52.669.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juillet 2001

3.+ 5. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble de leurs mandats jusqu'à ce jour ainsi que pour la non-tenu de l'Assemblée à la date statutaire. Les mandats des administrateurs ainsi que celui du commissaire aux comptes arrivant à échéance, l'Assemblée Générale les renomme pour un terme de six ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

L'Assemblée acte le changement de la dénomination sociale du commissaire aux Comptes en FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER & ASSOCIES, S.à r.l.

6. Néant.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 81, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76947/565/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

BLUE SKY FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.835.

L'an deux mille un, le quatorze novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

La SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BANQUE, société anonyme de banque avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 13.859,

représentée par Monsieur Lino Berti et Monsieur Christophe Velle, tous deux employés privés, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée BLUE SKY FINANCIAL S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri,

constituée aux termes d'un acte reçu en date du 5 janvier 1998 par le susdit notaire Jacques Delvaux, publié au Mémorial C, année 1998, page 14.281,

les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le même notaire en date du 18 février 2000, publié au Mémorial C de 2000, page 14.875,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 13 novembre 2001.

Une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes

1) Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à LUF 23.290.000,- (vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-dix mille francs luxembourgeois), représenté par 23.290 (vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-dix) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, entièrement libérées.

2) Qu'aux termes de l'alinéa 2 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à LUF 50.000.000,- (cinquante millions de francs luxembourgeois), représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune,

et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 5 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 19 janvier 2005, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

3) Que dans sa réunion du 13 novembre 2001, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation de capital jusqu'à concurrence de LUF 12.376.000,- (douze millions trois cent soixante-seize mille francs luxembourgeois), pour le porter de son montant actuel de LUF 23.290.000,- (vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-dix mille francs luxembourgeois) à LUF 35.666.000,- (trente-cinq millions six cent soixante-six mille francs luxembourgeois),

par la création de 12.376 (douze mille trois cent soixante-seize) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune,

à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par l'actionnaire majoritaire, lequel a souscrit à 12.376 (douze mille trois cent soixante-seize) actions nouvelles, moyennant une contribution en espèces de LUF 12.376.000,- (douze millions trois cent soixante-seize mille francs luxembourgeois),

l'actionnaire minoritaire ayant déclaré renoncer à son droit de souscription préférentiel, une copie de cette renonciation restera annexée aux présentes.

4) La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de LUF 12.376.000,- (douze millions trois cent soixante-seize mille francs luxembourgeois), se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5) Que suite à la réalisation de l'augmentation ci-dessus, le capital se trouve porté à LUF 35.666.000,- (trente-cinq millions six cent soixante-six mille francs luxembourgeois),

de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à LUF 35.666.000,- (trente-cinq millions six cent soixante-six mille francs luxembourgeois), représenté par 35.666 (trente-cinq mille six cent soixante-six) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués approximativement à LUF 177.000.-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Berti, C. Velle, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2001, vol. 132S, fol. 57, case 5. – Reçu 123.760 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2001.

J. Delvaux

Notaire

(77059/208/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

BLUE SKY FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 62.835.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le numéro 890/2001 en date du 14 novembre 2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(77060/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

NUTRACEUTICAL RESEARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 80.208.

L'an deux mille un, le trente octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée NUTRACEUTICAL RESEARCH S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au registre de commerce près le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sous la Section B et le 80.208, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date 28 décembre 2000, publié au Mémorial C-2001, page 32.711.

et dont les statuts ont été modifiés par acte du même notaire en date du 13 juin 2001, en voie de publication au Mémorial C-2001.

L'assemblée est présidée par Madame Conchetta Santoiemma, employée privée, 18, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pierre Saddi, employé privé, 29, avenue Monterey, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Marco Sterzi, conseiller économique, 18, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle après avoir été signée ne varietur par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte les procurations des actionnaires représentés.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de EUR 200.000,- (deux cent mille Euro) sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut dès lors valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour sans convocation préalable.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.
2. Nomination de Marco Sterzi liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Divers.

III. Que la présente assemblée, composée d'un nombre d'actionnaires représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour et que l'on a pu faire valablement abstraction de convocation probables.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

A été nommé liquidateur:

Monsieur Marco Sterzi, conseil économique, demeurant professionnellement à Luxembourg, 18, Avenue de la Porte-Neuve.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. La liquidation est valablement engagée en toute hypothèse par la signature individuelle de chacune des personnes ci-avant nommée.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à LUF 25.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: C. Santoiemma, J.P. Saggi, M. Sterzi, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 132S, fol. 42, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2001.

J. Delvaux.

(77063/208/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

CITY ELECTRIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 71, rue Merl.

R. C. Luxembourg B 38.938.

Acte constitutif publié à la page 10918 du Mémorial C N°228 du 8 janvier 1992

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(76997/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

CITY ELECTRIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 25.000,-.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 71, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 38.938.

Il résulte de la décision des associés prise en date du 8 novembre 2001 que:

- le capital social est converti en euros et arrondi par incorporation de réserves à un montant de EUR 25.000,-;
- il sera procédé à la suppression de la mention de la valeur nominale des parts sociales représentant le capital.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76999/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

CLUB HOUSE KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 70.657.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 31 juillet 2001

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 31 juillet 2001 que:

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999 sont approuvés sous réserve.
- Le mandat d'administrateur de Monsieur H.-G. Schumacher n'a pas été reconduit. Décharge ne lui a pas été donnée.
- Décharge n'est non plus accordée à Messieurs Manfred Karle et Ulrich Kirk qui avaient démissionné en date du 29 février 2000.
- Décharge est accordée au Commissaire DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 septembre 2001

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 septembre 2001 que:

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000 sont approuvés.
 - Sont nommés administrateurs leur mandat échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les comptes annuels se rapportant à l'exercice 2001:
 - * Monsieur Patrick Van Tilburg, administrateur de sociétés, résidant à Kroondreef, 21 à B-2970 Schilde;
 - * Monsieur Alain Van Lauwe, administrateur de sociétés, résidant à Heren van Witthemlaan, 2 à B-1650 Beersel,
 - Le mandat d'administrateur de Madame Carine Peters est renouvelé, son mandat échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les comptes annuels se rapportant à l'exercice 2001.
 - Le mandat des administrateurs suivants n'a pas été reconduit:
 - * Monsieur Paul Christiaens
 - * Monsieur Etienne Cloots
- Décharge leur est donnée.
- Le mandat de commissaire aux comptes de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social au 400, route d'Esch à L-1014 Luxembourg est renouvelé, son mandat échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les comptes annuels se rapportant à l'exercice 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 36, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77043/534/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

CLUB HOUSE KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 70.657.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 36, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2001.

Signature

Le mandataire

(77044/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

CLUB HOUSE KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 70.657.

Der Jahresabschluss am 31. Dezember 1999, der in Luxemburg, den 21. November 2001, Vol. 560, Folio 36, Fach 6, eingetragen ist, wurde beim Handelsregister der Gesellschaften in Luxemburg eingereicht.

Für Eintragungsvermerk im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 29. November 2001.

Unterschrift

Der Bevollmächtigte

(77045/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

GINGER INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.150.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GINGER INVESTISSEMENTS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 47.150, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 mars 1994, publié au Mémorial. Recueil Spécial C, numéro 246 du 22 juin 1994. La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 octobre 2001, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Madame Juliette Lorang, employée privée, demeurant à Neuhaeusgen,

qui désigne comme secrétaire Madame Tanja Dahm, employée privée, demeurant à Bilsdorf.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Ruth Brand, employée privée, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Rapport du commissaire-vérificateur.
- 2) Décharge du liquidateur et du commissaire-vérificateur.
- 3) Clôture de la liquidation.
- 4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 9 novembre 2001, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation:

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey

et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces constatations faites et reconnues exactes par l'Assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

- 1) Rapport du commissaire à la liquidation.

L'assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

2) Adoptant les conclusions de ce rapport, l'Assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Madame Juliette Lorang, employée privée, demeurant à Neuhaeusgen, de sa gestion de liquidateur de la Société.

L'Assemblée donne également décharge au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

- 3) Clôture de la liquidation.

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme GINGER INVESTISSEMENTS S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

4) L'Assemblée décide que les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Lorang, T. Dahm, R. Brand et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 10CS, fol. 59, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

F. Baden.

(77152/200/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

FINANCIERE D'OBLMOV S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 59.472.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le seize novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FINANCIERE D'OBLMOV S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 59.472, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 mai 1997, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 486 du 5 septembre 1997. La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 juillet 2001, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée est ouverte à onze heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Luc Van Wallegghem, employé privé, Luxembourg, 10, boulevard Royal,

qui désigne comme secrétaire Madame Claire Adam, employée privée, Luxembourg, 10, boulevard Royal.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Sylvie Arpea, employée privée, Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Rapport du Commissaire à la liquidation, Monsieur Bernard Ewen.

2) Décharge au liquidateur et au Commissaire à la liquidation.

3) Clôture de la liquidation.

4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 3 septembre 2001, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation:

Monsieur Bernard Ewen, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Strassen,

et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces constatations faites et reconnues exactes par l'Assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

1) Rapport du commissaire à la liquidation.

L'assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

2) Adoptant les conclusions de ce rapport, l'Assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, de sa gestion de liquidateur de la Société.

L'Assemblée donne également décharge au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

3) Clôture de liquidation.

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme holding FINANCIERE D'OBLMOV S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

4) L'Assemblée décide que les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Van Wallegghem, C. Adam, S. Arpea et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 132S, fol. 55, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

F. Baden.

(77154/200/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

BYPAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

—
STATUTS

L'an deux mille un, le treize novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BOUYGUES CONSTRUCTION S.A., société anonyme de droit français, ayant son siège social à 1 avenue Eugène Freysinnet, F-78061 Saint-Quentin Yvelines Cedex, ici représentée par Mademoiselle Céline Bonvalet, employée privée, demeurant à F-Thionville, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Saint-Quentin Yvelines, le 5 novembre 2001, ci-annexée.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Il existe entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de BYPAR, S.à r.l.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. La société a pour objet l'acquisition et la vente, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger ainsi que toute opération commerciale, industrielle ou financière s'y rattachant directement ou indirectement.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital est fixé à la somme de EUR 350.000,- (trois cent cinquante mille euro) représenté par 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales d'une valeur de EUR 100,- (cent euro) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord unanime des associés.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément unanime.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque raison que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Titre III. Administration

Art. 13. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée par la signature individuelle de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature collective de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 17. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Aussi longtemps que la société ne compte qu'un seul associé, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer.

Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, sont consignées dans un registre tenu au siège social.

Titre IV. Exercice social - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale comme le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 20. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Titre IV. Dissolution - Liquidation

Art. 21. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VI. Disposition générale

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille deux.

Souscription et libération

Les trois mille cinq cents (3.500) parts sociales sont souscrites par l'associée unique BOUYGUES CONSTRUCTION S.A., ayant son siège social à 1 avenue Eugène Freysinnet, F-78061 Saint-Quentin Yvelines Cedex.

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trois cent cinquante mille euros (350.000.- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ 200.000.- LUF.

Décisions de l'Associé unique

L'associée unique a pris les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la société est établi au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg

2) L'associée désigne comme gérants:

- Monsieur Philippe Renaud, Directeur Financier, demeurant 22 rue Alfred Sisley, F-78590 Noisy-le roi.

- Monsieur Serge Krancenblum, M.B.A., 23 avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement par leur signature conjointe.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Bonvalet et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2001, vol. 132S, fol. 47, case 12. – Reçu 141.190 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

F. Baden.

(77156/200/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

LUXIMMO BETEILIGUNG UND GRUNDBESITZ AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 79.237.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 novembre 2001

Suite à la démission de Maître Albert Wildgen, l'assemblée générale a nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Michael Schmidt, Immobilienfachwirt, D-56154 Boppard, Udostr. 9, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76955/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

LUXIMMO BETEILIGUNG UND GRUNDBESITZ AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 79.237.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 novembre 2001

Suite à la démission de Maître Albert Wildgen avec effet du 7 novembre 2001, l'assemblée générale a nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Michael Schmidt, Immobilienfachwirt, D-56154 Boppard, Udostr. 9, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 560, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76956/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

GALVALANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.
R. C. Luxembourg B 18.104.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2001

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire à tenir en 2006:

- Monsieur Pierre Bouckaert	Directeur Général SIDMAR N.V.
- Monsieur Jean-François Dewandre	Directeur Commercial COCKERILL SAMBRE S.A.
- Monsieur Francis Lefèvre	Directeur Financier COCKERILL SAMBRE S.A.
- Monsieur Jacques Pélerin	Directeur Général Adjoint COCKERILL SAMBRE S.A.
- Monsieur Fons Schoder	Administrateur-Directeur LAMINOIR DE DUDELANGE S.A.
- Monsieur André Van den Bossche	Administrateur-Délégué SIDSTAHL N.V.

Dudelange, le 25 octobre 2001.

Pour extrait conforme

J. Pélerin / F. Schoder

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76980/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

GALVALANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3401 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
R. C. Luxembourg B 18.104.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

GALVALANGE, S.à r.l.

Signature

(76981/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MAGNOLIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 43.541.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(76983/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MAGNOLIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 43.541.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(76986/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MAGNOLIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 43.541.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(76987/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MAGNOLIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 43.541.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 23 novembre 2001*

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée approuve les bilans et comptes de pertes et profits au 31 décembre 1994, au 31 décembre 1995, et au 31 décembre 1996. Elle décide de reporter la perte de l'exercice 1994 de 1.451.024,- LUF à l'exercice 1995, la perte de l'exercice 1995 de 1.790.097,- LUF à l'exercice 1996 et la perte de l'exercice 1996 de 7.334.454,- LUF à l'exercice 1997.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1994, au 31 décembre 1995 et au 31 décembre 1996.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX KONZERN, S.à r.l., demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1997.
- L'Assemblée constate la fin du mandat de commissaire aux comptes de la société REVISION ET CONSEILS ASSO-CIES S.A., ayant son siège social 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1330 Luxembourg. L'Assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes la société BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1997.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.
Luxembourg, le 23 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76988/595/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

LOTHARINGEN FINANZ A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 17.631.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Pierre Lentz expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 novembre 2001.

2. Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, Rameldange, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77008/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MEBRO CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.800.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration
tenue en date du 22 juin 2001*

- En conformité avec l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et l'article 4 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a décidé de procéder au rachat de 5.097 (cinq mille quatre-vingt-dix-sept) actions MEBRO CORPORATION S.A., au prix de USD 25,32 (vingt-cinq dollars trente-deux cents) l'action, soit pour total de US\$ 129.056,04.

Certifié sincère et conforme

MEBRO CORPORATION S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76968/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MEBRO CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.800.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2001

- L'assemblée décide d'accorder au Conseil d'Administration une autorisation d'acheter un maximum de 6.600 de ses actions propres

- l'autorisation est accordée pour une durée maximale de dix-huit mois à dater du 21 juin 2001

- le prix de rachat des actions propres est fixé entre US\$ 20,- et US\$ 30,- l'action.

Certifié sincère et conforme

MEBRO CORPORATION S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76969/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

LINALUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.427.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Pierre Lentz expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77009/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

KUNDERA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.509.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Pierre Lentz expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77010/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

WERNEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

—
Maître Albert Wildgen, demeurant à L-2763 Luxembourg, 6 rue Zithe, déclare qu'il a dénoncé le siège de la société WERNEST LUXEMBOURG S.A., avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 70, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76958/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

WERNEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Zithe.

—
Monsieur Michael McDonald, demeurant à L-4973 Dippach, 162, route de Luxembourg, nommé administrateur de la société par l'assemblée générale constitutive du 26 février 1999 déclare qu'il n'a jamais accepté le mandat d'administrateur et que pour autant que de besoin, il démissionne de ce mandat d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 70, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76959/280/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

B2R, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 62.541.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 74, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Signature.

(77017/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

B2R, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 62.541.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 74, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77024/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

HARTWELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 56.263.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 26 novembre 2001

Après en avoir délibéré, le conseil a décidé à l'unanimité:

- de prendre une participation dans le capital de la SCI DU BOIS GALANT, à constituer, par l'acquisition de 48.784 parts sociales de la société.

- de désigner Madame Brigitte Merlet, Clerc de Notaire en l'Etude de Maître Benoit Renaud, Notaire de résidence à F-54300 Lunéville, 24, rue Gambetta en vue de représenter la société HARTWELL lors de la constitution de la SCI DU BOIS GALANT.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Pour extrait conforme

Pour réquisition et publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76961/751/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SERVIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 50.397.

Procès-verbal de la décision de l'associé unique

L'associé unique est habilité, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre les décisions figurant à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en 500.000,- LUF en euros.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: Le capital social est fixé à la somme de 13.000,- euros, représenté par 100 parts sociales.

Décisions

L'associé unique décide, avec effet au 1^{er} janvier 2002:

1. de convertir le capital social actuellement exprimé en 500.000,- LUF en euros.
2. d'augmenter le capital social de 605,32 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 13.000,- euros par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de 605,32 euros.
3. d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: Le capital social est fixé à 13.000,- euros, représenté par 100 parts sociales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

M. de Bourcy

Associé unique

(76972/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SERVIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 50.397.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 78, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Signature.

(76976/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

FINANCIAL RIDGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 49.401.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 5 novembre 2001*

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 5 novembre 2001 que:

- L'assemblée accepte les démissions de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de leurs fonctions d'administrateurs de la société avec effet immédiat.

- L'assemblée élit en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Madame Maria Luz Arcal Perales, comptable, demeurant 56, Camino de la Fuente à E-28100 Algobendas (Madrid);
- Monsieur Francisco Hernando Arcal, ingénieur, demeurant 56, Camino de la Fuente à E-28100 Algobendas (Madrid);
- Monsieur Alvaro Hernando Arcal, avocat, 56, Camino de la Fuente à E-28100 Algobendas (Madrid).

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76989/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

HOTILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 40.798.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Mersch, le 27 novembre 2001

Bureau

L'assemblée est présidée par Monsieur Fernand Masson, retraité, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Paul Herber, demeurant à Mersch, et appelle aux fonctions de scrutateur Madame Antoinette Hoffmann-Thill, demeurant également à Mersch.

Présences

Les actionnaires se sont réunis à la présente assemblée générale extraordinaire sans faire de liste de présence, les actionnaires étant tous présents ou représentés.

L'assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en 33.000.000,- LUF en euros.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Suppression de la mention de la valeur nominale des actions émises.
4. Adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: Le capital souscrit est fixé à 820.000,- euros, représenté par 3.300 actions sans désignation de valeur.

Décisions

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité et avec effet au 1^{er} janvier 2002:

1. de convertir le capital social actuellement exprimé en 33.000.000,- LUF en euros.
2. d'augmenter le capital social de 1.951,37 euros pour le porter de son montant actuel de 818.048,63 euros à 820.000,- euros par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de 1.951,37 euros.
3. de supprimer la valeur nominale des actions émises.
4. d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: Le capital souscrit est fixé à 820.000,- euros, représenté par 3.300 actions sans désignation de valeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

F. Masson / J.-P. Herber / A. Hoffmann-Thill

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 78, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76973/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SIBEREL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 32.363.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 13 novembre 2001

Vu l'autorisation de l'assemblée générale en date du 13 mars 2001, vu l'existence au 31 décembre 1999 d'une réserve légale de 1.337.030,- LUF, équivalente à 33.144,11 euros et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide:

1. de convertir en euros, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital social actuellement exprimé en LUF.
2. d'augmenter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital de 21.064,75 euros pour le porter de 2.478.935,25 euros à 2.500.000,- euros par incorporation d'une partie de la réserve légale 1.337.030,- LUF, équivalente à 33.144,11 euros.
3. d'adapter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, l'article 5, alinéa 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à deux millions cinq cent mille (2.500.000,-) euros représenté par vingt mille (20.000) actions sans valeur nominale.»

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76992/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

HOFFMANN-THILL MARISCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 40.796.

—
Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Mersch, le 27 novembre 2001

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en 8.000.000,- LUF en euros.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: Le capital social est fixé à la somme de 200.000,- euros, représenté par 800 parts sociales.

Décisions

Après en avoir délibéré, les associés décident à l'unanimité et avec effet au 1^{er} janvier 2002:

1. de convertir le capital social actuellement exprimé en 8.000.000,- LUF en euros.
2. d'augmenter le capital social de 1.685,18 euros pour le porter de son montant actuel de 198.314,82 euros à 200.000,- euros par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de 1.685,18 euros.
3. d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: Le capital social est fixé à 200.000,- euros, représenté par 800 parts sociales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

HOTILUX S.A. / A. Hoffmann-Thill

Associé / Associé

Signature / -

(76974/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST ADVISORY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2954 Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 31.584.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 septembre 2001

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'Assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs sortants, Messieurs Jacques Betti, Justin Cerasani, Pierre Filliger, Jean-Claude Finck, Lucien Miara et Roger Scemama. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2002.

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes a été fixé à un an c'est à dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Commissaire aux Comptes DELOITTE & TOUCHE pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2002.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 75, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77028/012/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST ADVISORY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2954 Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 31.584.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 75, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FRANCE LUXEMBOURG INVEST ADVISORY HOLDING S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(77029/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

HOFFMANN-THILL TOPAZE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 47.023.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Mersch, le 27 novembre 2001

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en 7.000.000,- LUF en euros.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: Le capital social est fixé à la somme de 180.000,- euros, représenté par 700 parts sociales.

Décisions

Après en avoir délibéré, les associés décident à l'unanimité et avec effet au 1^{er} janvier 2002:

1. de convertir le capital social actuellement exprimé en 7.000.000,- LUF en euros.
2. d'augmenter le capital social de 6.474,53 euros pour le porter de son montant actuel de 173.525,47 euros à 180.000,- euros par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de 6.474,53 euros.
3. d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: Le capital social est fixé à 180.000,- euros, représenté par 700 parts sociales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

HOTILUX S.A. / A. Hoffmann-Thill

Associé / Associé

Signature / -

(76975/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

GERALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 18.942.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 78, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Signature.

(76977/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SELET, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 57.605.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 74, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

Signatures de catégorie A

- Monsieur Ernst Jonsson, docteur en chimie, demeurant à Lund (Suède);

- Madame Lilian Jonsson, enseignante, demeurant à Lund (Suède);

Signature de catégorie B

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant à Bertrange.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, Luxembourg.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Signature.

(77041/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

EUROPEAN CLOSURES GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.491.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 15 novembre 2001

Résolutions

L'assemblée décide de ratifier les cooptations de MM. Michael Berry et Hugo Fehrenbacher décidées par le conseil d'administration en sa réunion du 18 mai 2001.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

Conseil d'administration

- MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Michael Berry, demeurant au Royaume-Uni, administrateur;
Hugo Fehrenbacher, demeurant en Allemagne, administrateur;
Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux Comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlonm L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

EUROPEAN CLOSURES GROUP S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 84, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76964/024/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

EUROPEAN CLOSURES GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.491.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2001, vol. 560, fol. 84, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

EUROPEAN CLOSURES GROUP S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(76965/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

TAURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, rue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 34.695.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2001, vol. 560, fol. 18, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 14 novembre 2001

En application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale a décidé qu'il n'y a pas lieu à la dissolution anticipée de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

(76952/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

HOFFMANN-THILL LEON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 40.795.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Mersch, le 27 novembre 2001

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en 16.000.000,- LUF en euros.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: Le capital social est fixé à la somme de 400.000,- euros, représenté par 1.600 parts sociales.

Décisions

Après en avoir délibéré, les associés décident à l'unanimité et avec effet au 1^{er} janvier 2002:

1. de convertir le capital social actuellement exprimé en 16.000.000,- LUF en euros.
2. d'augmenter le capital social de 30.370,36 euros pour le porter de son montant actuel de 396.629,64 euros à 400.000,- euros par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de 3.370,36 euros.
3. d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: Le capital social est fixé à la somme de 400.000,- euros, représenté par 1.600 parts sociales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

HOTILUX S.A. / A. Hoffmann-Thill

Associé

Signature / -

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 78, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76971/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

WORTHINGTON CYLINDERS, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftskapital: EUR 12.500.

Gesellschaftssitz: L-8378 Kleinbettingen, 1, rue des Chemins de Fer.

H. R. Luxemburg B 81.034.

Der Jahresabschluss zum 31. Mai 2001 sowie alle diesbezüglichen Dokumente und Informationen registriert in Luxemburg, am 29. November 2001, Vol. 560, Fol. 75, Case 5, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt mit dem Vermerk zur Veröffentlichung im Amtsblatt Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aus den Beschlüssen des alleinigen Gesellschafters vom 30. Oktober 2001 geht hervor, dass das Mandat des alleinigen Geschäftsführers, Herr Steven McKenzie, wohnhaft in Zehenthofgasse 30, A-1190 Wien (Österreich), erneuert wird.

ERNST & YOUNG

Unterschrift

(76978/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SWAP ENHANCED ASSET LINKED SECURITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 48.706.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 19 novembre 2001 que:

- Le siège social de la société a été transféré de L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

Luxembourg, le 19 novembre 2001.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76990/595/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MARC BLONDEAU (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 73.739.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires**qui a eu lieu le 29 novembre 2001 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;

- l'assemblée a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2000 comme suit:

Perte de l'exercice 2000	- 23.719,77 EUR
Solde à reporter	-23.719,77 EUR

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

Monsieur Marc Blondeau,

Monsieur Edmond Tavernier,

Monsieur Guy Harles,

ainsi qu'au commissaire aux comptes THEMIS AUDIT LIMITED

pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Marc Blondeau,

Monsieur Edmond Tavernier,

Monsieur Guy Harles,

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2001;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, THEMIS AUDIT LIMITED, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 29 novembre 2001.

Pour MARC BLONDEAU (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 84, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76993/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

MARC BLONDEAU (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 73.739.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 84, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(76994/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

LUMASA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 16.398.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 que:

1. Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, Luxembourg, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Edmond Ries expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77011/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

INTERVAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 39.661.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 23 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77012/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

EVES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 24.657.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 19 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77013/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

LUDILAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8005 Bertrange, 132, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 70.645.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 6 septembre 2001

Première résolution

L'assemblée générale décide de nommer administrateurs, Monsieur Philippe Mantz, Madame Ludivine Renauld-Mantz et Madame Lauriane Gelot-Mantz qui acceptent, pour une période de 5 ans. L'exécution de leurs mandats prenant cours avec effet immédiat et prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2006 statuant sur l'exercice 2005.

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate la démission avec effet immédiat de la S.A. AUDIEX, comme commissaire aux comptes. L'assemblée accepte sa démission et donne pleine et entière décharge à la S.A. AUDIEX.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de la S.A. AUDIEX, comme commissaire aux comptes. Elle nomme et remplace le commissaire aux comptes par Madame Marie-Laure Mantz qui accepte, pour une période de 6 ans. L'exécution de son mandat prenant cours rétroactivement pour le contrôle du bilan 2000 et prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2006 statuant sur l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour l'Assemblée Générale

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 82, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77046/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

LUDILAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8005 Bertrange, 15, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 70.645.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 6 septembre 2001

Le jeudi six septembre 2001 à 11.00 heures, à Bertrange, 132, rue de Dippach, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de LUDILAU S.A.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Philippe Mantz.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Ludivine Renauld-Mantz.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Lauriane Gelot-Mantz.

Tous les actionnaires sont présents, ainsi que le témoigne la liste de présence, qui après avoir été signée par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal.

Monsieur le Président expose:

1. que la présente assemblée a pour ordre du jour:

- approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
- affectation des résultats;
- décharge à donner au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
- nomination du mandat des administrateurs;
- démission du commissaire aux comptes;
- nomination et remplacement du commissaire aux comptes;
- divers

2. que l'intégralité du capital étant présente ou représentée, et que les actionnaires se reconnaissent dûment convoqués.

3. la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social étant ainsi régulièrement constituée elle peut valablement délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

Après discussion, l'assemblée générale prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000 ont été approuvés sans contestation à l'unanimité des voix par l'assemblée générale.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de reporter le bénéfice de 54.174,- LUF à nouveau.

Troisième résolution

L'assemblée générale donne pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de leur gestion respectivement de leurs fonctions pendant l'exercice 2000.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer administrateurs, Monsieur Philippe Mantz, Madame Ludivine Renauld-Mantz et Madame Lauriane Gelot-Mantz qui acceptent, pour une période de 5 ans. L'exécution de leurs mandats prenant cours avec effet immédiat et prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2006 statuant sur l'exercice 2005.

Cinquième résolution

L'assemblée générale constate la démission avec effet immédiat de la S.A. AUDIEX, comme commissaire aux comptes. L'assemblée accepte sa démission et donne pleine et entière décharge à la S.A. AUDIEX et la remercie de ses services rendus à la société.

Sixième résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de la S.A. AUDIEX, comme commissaire aux comptes. Elle nomme et remplace le commissaire aux comptes par Madame Marie-Laure Mantz qui accepte, pour une période de 6 ans. L'exécution de son mandat prenant cours rétroactivement pour le contrôle du bilan 2000 et prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2006 statuant sur l'exercice 2005.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.00 heures.

Signatures

Les membres du bureau

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 82, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77048/000/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

FUNDLAND, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.053.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 novembre 2001.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques, Contern, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77014/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

ROCAGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.251.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Edmond Ries, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Edmond Ries expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur Edmond Ries a également été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 79, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77015/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

PFIZER LUXCO PRODUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 83.982.

—
L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 15 octobre 2001, a décidé:

1) D'accepter les démissions de Alex Schmitt et de Laurent Lazard en tant que gérants, à partir du 19 octobre 2001.

2) De nommer comme nouveaux gérants: David Reid, Special Legal Advisor (Assistant Secretary of PFIZER INC.), demeurant au 131 East 74th Street, New York, NY 10021, USA, Philip Mark Kerstein, Vice President Tax, PFIZER INC., demeurant au 35, Washington Avenue, Lawrence, NY 11559, USA, Susan Webb, Director, Dublin Treasury Center, PFIZER INTERNATIONAL BANK EUROPE, demeurant à 28 Merton Road, Rathmines, Dublin 6, Ireland.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 19 octobre 2001, composé comme suit:

- David Reid,
- Philip Mark Kerstein,
- Alain Steichen,
- Susan Webb.

Pour PFIZER LUXCO PRODUCTION, S.à r.l.

BONN & SCHMITT & STEICHEN,

Mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 81, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77054/256/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

SHANDON PROMOTIONS LTD.

Siège social: GB- Folkestone, CT19 6HQ, 80, Sidney Street.

Succursale Luxembourg: L-1331 Luxembourg, 45, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Par une résolution du conseil d'administration de la société prénommée, prise en date du 23 novembre 2001, a décidé de créer et d'implanter au Grand-Duché de Luxembourg une succursale sous la dénomination de SHANDON PROMOTIONS, avec effet à partir de ce jour et a conféré à LEOBEL INTERNATIONAL S.A., établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal, ici représentée par son administrateur-délégué, les pouvoirs nécessaires en vue de procéder aux formalités requises à cet établissement et, plus généralement à l'ouverture de la succursale et lui confie les pouvoirs de responsable technique dans le cadre de l'établissement et pour l'exercice des activités de la SHANDON PROMOTIONS LTD sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

L'adresse de la succursale sera établie à L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

La succursale aura pour objet la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, construction ou de toute autre manière de propriétés immobilières et l'exercice de toutes activités accessoires ou utiles à la réalisation de l'objet social décrit ci-avant.

Le capital de la société créatrice de la succursale (la société) s'élève à £ 100, divisé en 100 actions d'une valeur nominale de £ 1 chacune.

La succursale n'a pas de capital social propre.

La personne ayant le pouvoir d'engager la succursale à l'égard des tiers et de la représenter en justice sera la société LEOBEL INTERNATIONAL S.A., représentée par son administrateur-délégué, ici présent et qui accepte;

auquel sont conférés, par le conseil d'administration de la société SHANDON PROMOTIONS LTD, tous pouvoirs nécessaires, sous sa seule signature, pour la gestion journalière et l'exécution des affaires de la succursale, à savoir, à titre exemplatif:

- 1.- représenter la succursale vis-à-vis des administrations ou organisme luxembourgeois;
 - 2.- stipuler tous contrats nécessaires pour la gestion de la succursale et notamment les contrats de location, de fournitures de biens et de services, contrats de location de biens d'équipement,
 - 3.- faire tous prêts à court, moyen ou long terme;
 - 4.- émettre tous chèques bancaires sur les comptes courants ouverts au nom de la succursale sur la base de disponibilités effectives, effectuer toutes opérations en actif et en passif sur compte courant de la succursale auprès d'établissements de crédit;
 - 5.- endosser et quittance tous chèques bancaires, billets à ordre, créances, lettres de change, chèques postaux payables auprès de toute institution de crédit, de tout bureau de poste et, en général, de toute personne physique ou morale.
- Le représentant légal ainsi désigné ci-dessus répondra directement au conseil d'administration de la société de toutes les activités exercées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Pour réquisition et inscription

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2001, vol. 560, fol. 67, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77056/320/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

EHT, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 64.354.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 74, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange, Président;
- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant à Strassen;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Signature.

(77040/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

UHR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 51.187.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg le 6 novembre 2001 a pris à l'unanimité des décisions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires de UHR S.A. décident à l'unanimité de la révocation de Messieurs Jean-Claude Fermaud, Maurice Fermaud et Bernard Fermaud, ceci avec effet immédiat au jour de la présente réunion, de leurs fonctions d'administrateurs de UHR S.A.

Deuxième résolution

A l'unanimité, les actionnaires de UHR S.A. décident de nommer aux fonctions d'administrateur en remplacement de Messieurs Maurice Fermaud, Jean-Claude Fermaud et Bernard Fermaud:

- Monsieur Daniel Bonfils, demeurant à F-84190 Gigondas, quartier Les Blâches;
- Madame Marie-Paule Bonfils, demeurant à F-84190 Gigondas, quartier Les Blâches;
- Monsieur Franck Bonfils, demeurant à F-84190 Gigondas, domaine du Pesquier.

Les nouveaux administrateurs entrent en fonction à compter de la présente assemblée, avec les mêmes droits et obligations que ceux des administrateurs sortants et tels que définis par l'acte statutaire de la société UHR S.A. en date du 12 mai 1995, respectivement la législation en vigueur en la matière.

Troisième résolution

A l'unanimité, les actionnaires de la société UHR S.A. décident de transférer le siège social au 2, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg.

Pour extrait conforme

A. Lorang

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 81, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77057/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

LOR SECURITY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8005 Bertrange, 15, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 68.421.

—
Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenue à Bertrange le 19 novembre 2001

Ordre du jour:

- 1) Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en EUR, de 500.000,- LUF à 12.394,68 EUR, à partir du 1^{er} janvier 2002.
- 2) Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros.
- 3) Adaptation de la mention de la valeur nominale des parts sociales et du capital social.
- 4) Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) Euros représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) Euros chacune.

Décisions

Après en avoir délibéré, les associés à l'unanimité,

Décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en EUR, de 500.000,- LUF à 12.394,68 EUR, à partir du 1^{er} janvier 2002.

Décident d'augmenter le capital social de 105,32 Euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 EUR à 12.500,- EUR par incorporation du report à nouveau.

Décident d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales émises et la mention du capital social.

Décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) EUR représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) EUR chacune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SYMBIOSE, S.à r.l./ L. Renauld-Mantz / L. Gelot-Mantz

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 82, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77047/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

COBAT, S.à r.l, Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-6633 Wasserbillig, 48, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.194.

Suite à une cession de parts sociales intervenue le 29 novembre 2001 la société COBAT, S.à r.l est devenue une S.à r.l. unipersonnelle ayant comme seul et unique associé M. Marc Jacuzzi, entrepreneur demeurant à Wasserbillig.

L'associé unique a pris le même jour les résolutions suivantes:

1) La démission de M. Marco Kemp comme gérant administratif est acceptée, décharge pleine et entière lui est accordée. M. Marc Jacuzzi, prénommé est reconfirmé comme gérant unique.

2) Le capital social actuel de LUF 1.000.000,- est converti en EUR 25.000,- représenté par 250 parts sociales de EUR 100,- chacune après avoir effectué un prélèvement sur les résultats reportés de EUR 210,65 ceci en accord avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998.

Signé le 29 novembre 2001.

M. M. Jacuzzi

Associé unique

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, Vol. 560, Fol. 85, Case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77091/664/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

ORCO HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.918.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 24 septembre 2001
au siège social de la société*

Il résulte de la réunion que:

Le capital social a été converti au 1^{er} janvier 2001 en euros pour le transformer de son montant actuel de LUF 1.263.100,- en EUR 32.000,- représenté par 25.262 actions sans désignation de valeur nominale, avec incorporation des résultats reportés à hauteur de EUR 688,57 afin d'arrondir ces montants.

L'article 5 alinéa 1^{er} et alinéa 6 des statuts ont été modifiés corrélativement pour avoir la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR) représenté par vingt-cinq mille deux cent soixante-deux (25.262) actions sans désignation de valeur nominale.»

«Le capital social de la société pourra être porté à deux millions quatre cent soixante-dix huit mille neuf cent trente cinq euros vingt quatre cents (2.478.935,24 EUR), par la création et l'émission d'actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, Vol. 560, Fol. 86, Case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77079/799/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

ORCO HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 46.918.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 septembre 2001

Il résulte de l'assemblée générale du 24 septembre 2001 que:

- Monsieur Jean Karmitz demeurant Brocéliande - Le Mesnil Germain F-14140 Livarot, est nommé administrateur de la société.

- DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, est nommé commissaire aux comptes de la société.

- Le siège de la société est transféré du 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 31, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, Vol. 560, Fol. 86, Case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77080/799/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

ORCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.918.

—
Les statuts coordonnés au 24 septembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2001, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Signature.

(77081/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

LAWRENCE OF ARABIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 37.760.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(76984/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

LAWRENCE OF ARABIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 37.760.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(76985/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

LAWRENCE OF ARABIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 37.760.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 2 octobre 2001*

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.

- L'Assemblée ratifie la cooptation au poste d'administrateur de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame Laura Maes, administrateur de sociétés, demeurant 125, Karel Van Manderstraat à B-8310 Sint-Kruis-Brugg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 76, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76991/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

CHAPITEAU 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 75.503.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société anonyme, tenue l'an deux mille un (2001), le 5 novembre, à 11.00 heures, à son siège social à Luxembourg, que les actionnaires ont décidé:

- 1) L'ensemble du Conseil d'Administration est révoqué,
- 2) Décharge est donnée aux membres du Conseil d'Administration démissionnaires,
- 3) Nomination de nouveaux administrateurs:
 - a) La société anonyme UNVENSIS S.A.;
 - b) La société anonyme QUESTINA S.A.;
 - c) Monsieur Gilles Bouneou, demeurant à Luxembourg;
- 4) Révocation de l'administrateur-délégué,
- 5) Décharge à l'administrateur-délégué,
- 6) Révocation du Commissaire aux Comptes,
- 7) Nomination de Monsieur Bernard Pranzetti, route Principale, 14, à L-Lintgen.
- 8) Emission de deux certificats d'actions au porteur n° A et B de 50 actions chacun.

Signature / Signature / Signature

Le secrétaire / Le président / Le scrutateur

Enregistré à Mersch, le 4 décembre 2001, Vol. 127, Fol. 73, Case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77094/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

CHAPITEAU 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 75.503.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 3 décembre 2001

Résolution

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à Monsieur Gilles Bouneou, pris en sa qualité d'administrateur, demeurant à 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg, aux fins de représenter tant le Conseil d'Administration que la Société CHAPITEAU 2000 S.A. à la signature de tous actes relatifs à l'acquisition de l'immeuble suivant:

une villa, sise Chemin des Pins, numéro 8, à B-Uccle, en construction sur et avec terrain, cadastré suivant titres Section H, numéro 55/2Z 25, pour vingt-cinq ares soixante et un centiares, ainsi qu'à la signature de tout acte consécutif ou annexe, compromis ou acte définitif, notariés ou sous seing privé, procéder à tous paiements, partiels ou définitifs,

aux effets ci-dessus, approuver et signer tous actes et procès-verbaux, substituer et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour l'exécution du présent mandat avec promesse de ratification au besoins.

UNVENSIS S.A. / QUESTINA S.A.

Signature / Signature / Gilles Bouneou

Administrateur / Administrateur / -

Enregistré à Mersch, le 4 décembre 2001, Vol. 127, Fol. 73, Case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77095/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

CHAPITEAU 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 75.503.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, Vol. 127, Fol. 73, Case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Signature.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société anonyme CHAPITEAU 2000 S.A., tenue l'an deux mille un (2001), le 5 novembre, à 14.00 heures, à son siège social à Luxembourg, que les actionnaires ont décidé:

- Suite au rapport du commissaire aux comptes,
- l'approbation des comptes annuels de l'exercice: 2000,
- bilan arrêté au 31 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature / Signature

Le secrétaire / Le président / Le scrutateur

Enregistré à Mersch, le 4 décembre 2001, Vol. 127, Fol. 73, Case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(77096/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

ANASTASIA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 68.115.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, Vol. 560, Fol. 87, Case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dirk C. Oppelaar.

(77097/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

ANASTASIA HOLDING, S.A R.L., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 68.115.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, Vol. 560, Fol. 87, Case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dirk C. Oppelaar.

(77099/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

INTERCONTI HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 33.499.

EXTRAIT

Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 1999 adopté par l'Assemblée Générale en date du 8 décembre 2000 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à une dissolution de la Société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.

M. Arni / U. P. Kälín

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 87, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77100/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

INTERCONTI HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 33.499.

EXTRAIT

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 87, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Arni / U. P. Kälín

Administrateur / Administrateur

(77108/724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

INTERCONTI HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 33.499.

EXTRAIT

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 87, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Arni / U. P. Kälin

Administrateur / Administrateur

(77109/724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

INTERCONTI HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 33.499.

EXTRAIT

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 87, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Arni / U. P. Kälin

Administrateur / Administrateur

(77110/724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

CASTELL CONCEPT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.825.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, le 20 novembre 2001 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a approuvé le rapport des administrateurs et des auditeurs.
2. L'Assemblée a approuvé le rapport annuel audité pour l'exercice se terminant au 31 juillet 2001.
3. L'Assemblée a approuvé de déclarer un dividende final de EUR 0,62 (date d'enregistrement: 20 novembre 2001, date ex-dividende: 21 novembre 2001 et date de paiement: 30 novembre 2001) pour l'exercice se terminant au 31 juillet 2001.
4. L'Assemblée a approuvé la décharge entière et totale pour l'exercice de leur fonction à tous les administrateurs.
5. L'Assemblée a approuvé la réélection de MM. Charles Pictet, Ferdinand Graf Castell-Castell, Klaus-Dieter Biedermann et Patrick Schott à la fonction d'administrateur pour une période d'un an se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle ou se terminant le jour où leurs successeurs seront nommés.
6. L'Assemblée a approuvé la ré-élection des réviseurs, DELOITTE & TOUCHE, pour la période d'un an se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle ou se terminant le jour où leurs successeurs seront nommés.

Pour CASTELL CONCEPT

BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77104/052/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

FREUD, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 66.404.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 que:

1. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques, Contern, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur John Seil expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77016/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

I.B.S., INVEST BASSE-SAMBRE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 27.112.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 20 novembre 2000

Résolutions

1. Le conseil d'administration, dûment mandaté par l'assemblée générale du 15 novembre 2000, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide:

- de supprimer à titre transitoire la valeur nominale des actions du capital social qui était de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) par action;

- et de convertir le capital social de la société de LUF en EUROS avec effet au 1^{er} octobre 2000, au cours de change de 1,- euro pour 40,3399 francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'euro.

Le capital social de quatre-vingt millions de francs luxembourgeois (80.000.000,- LUF) est converti en un million neuf cent quatre-vingt-trois mille cent quarante-huit euros et vingt cents (1.983.148,20 EUR).

2. Dans le cadre de cette conversion, le conseil d'administration décide de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de seize mille huit cent cinquante et un euros et quatre-vingt cents (16.851,80 EUR). Le conseil d'administration décide par conséquent de fixer le montant du capital social à deux millions d'euros (2.000.000,- EUR), sans création ni émission d'actions nouvelles.

3. Le conseil d'administration décide de restaurer la valeur nominale des actions du capital social et de la fixer à deux cent cinquante euros (250,- EUR) par action, chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions précédemment supprimées.

4. En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«1^{er} alinéa. Le capital social est fixé à deux millions d'euros (2.000.000,- EUR), représenté par huit mille (8.000) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (250,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales, entièrement libérées.»

En conséquence, le conseil d'administration chargera Maître Frank Baden de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, vol. 560, fol. 56, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77141/200/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

I.B.S., INVEST BASSE-SAMBRE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 27.112.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F.Baden.

(77142/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

ANTHOS IMMOBILIERE HT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 38.825.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 84, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

ANTHOS IMMOBILIERE HT S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(76966/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

ALRON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 27.342.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le dix-neuf novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding ALRON S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 27.342, constituée suivant acte notarié en date du 18 janvier 1988, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 109 du 25 avril 1988 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 214 du 18 mars 2000. La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 août 2001, non encore publié.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Noël, employé privé, Luxembourg, 10, boulevard Royal,

qui désigne comme secrétaire Madame Danièle Maton, employée privée, Luxembourg, 10, boulevard Royal.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Sprimont, employé privé, Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation aux actionnaires publiés:

a) au Mémorial, Recueil C,
numéro 932 du 27 octobre 2001

numéro 980 du 8 novembre 2001

b) au Letzeburger Journal

le 27 octobre 2001

le 8 novembre 2001

II. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Rapport du Commissaire à la liquidation, Monsieur Bernard Ewen.

2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.

3. Clôture de la liquidation.

4. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Qu'il appert de ladite liste de présence que sur les quatre mille cinq cent trente-deux (4.532) actions représentant l'intégralité du capital social, quinze (15) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée.

Qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

VI. Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 14 novembre 2001, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation:

Monsieur Bernard Ewen, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Strassen,

et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces constatations faites et reconnues exactes par l'Assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

1) Rapport du commissaire à la liquidation.

L'assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

2) Adoptant les conclusions de ce rapport, l'Assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, de sa gestion de liquidateur de la Société.

L'Assemblée donne également décharge au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

3) Clôture de la liquidation.

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme holding ALRON S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

4) L'Assemblée décide que les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Noël, D. Maton, P. Sprimont et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 10CS, fol. 59, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

F. Baden.

(77153/200/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

COMED S.A., Société Anonyme.

Capital souscrit: LUF 7.000.000.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 13, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 15.689.

Acte constitutif publié à la page 2521 du Mémorial C N°53 de l'année 1978.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(76995/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

COMED S.A., Société Anonyme.

Capital souscrit. LUF 7.000.000.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 13, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 15.689.

Acte constitutif publié à la page 2521 du Mémorial C N°53 de l'année 1978.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(76996/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.

COMED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 13, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 15.689.

Conformément à la Loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion du capital social en euros, l'Assemblée générale du 22 mai 2001 a décidé de convertir le capital social en euros à la date du 31 décembre 2001 à 24.00 heures par incorporation de la réserve légale pour un montant de LUF 59.501,-

Capital social	7.000.000,- LUF
Affectation de la réserve légale	59.501,- LUF
Capital social après affectation	7.059.501,- LUF
Soit	175.000,- EUR

L'Assemblée s'engage à reconstituer la réserve légale jusqu'à concurrence de 10% du capital social par prélèvement annuel de 5% sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(76998/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2001.
